

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 28 janvier 2020

Élections municipales 2020 : inscription sur les listes électorales

À l'occasion des **élections municipales 2020, la préfecture des Hautes-Alpes**, comme l'ensemble des préfectures, propose d'accueillir tous les citoyens du département qui le souhaitent pour les accompagner dans leurs démarches :

- ⇒ Comment m'inscrire sur les listes électorales ?
 - → Mon bureau de vote n'est pas le bon, que dois-je faire?
 - ⇒ J'ai déménagé, à qui signaler ma nouvelle adresse ?

Afin de répondre à toutes les questions et d'aider à la réalisation des démarches, des agents seront à la disposition des usagers :

Jeudi 30 et vendredi 31 janvier 2020 De 09H00 à 11H30 Préfecture des Hautes-Alpes à Gap

Attention, toutes les démarches liées aux listes électorales sont à effectuer avant le 7 février 2020, pour pouvoir voter aux élections municipales.

Les médias sont cordialement invités à annoncer et à couvrir ces journées.

CONTACT PRESSE

1 / 1